





L'aide-camp de service est prié par leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Stanley de Preston d'exprimer, aux personnes invitées aux parties de patin et de tobogan pour le mois de mars, leur regret qu'en conséquence de l'état des patinoirs et glissoires, dû au changement de température, les réunions annoncées pour le samedi 23 et le samedi 30 mars, ne pourront pas avoir lieu.

MARDI, 26 MARS 1880

L'Empire remarque parmi les orateurs de la convention du troisième parti M. St-John, ex-gouverneur du Kansas, et il demande, avec raison, de quel droit cet Américain vient se mêler de nos affaires intérieures du Canada.

M. Mercier est parti, samedi, pour Toronto. Il a senti le besoin de se débarrasser de la curiosité de la foule en s'abstenant de faire connaître son adresse et d'inscrire son nom dans aucun hôtel.

Son voyage a pour but de conférer avec M. Nowat, de recevoir, s'il y a lieu, les idées du premier ministre d'Ontario sur les fausses appréciations qu'on a conçues dans cette province au sujet du bill des Jésuites.

Nous ignorons si M. Nowat trouvera cette démarche de son collègue empreinte d'opportunité. Mais jusqu'à plus ample informé, on nous permettra de croire qu'il est trouvé plus agréable de voir M. Mercier choisir un autre moment, pour affirmer l'accord des chefs libéraux dans les deux provinces.

Le World a trouvé le mot juste pour résumer la politique qui se présente à nous sous les noms divers et déguisés d'union commerciale, réciprocité illimitée, union douanière, libre-échange avec les Etats-Unis, etc.

Il donne purement et simplement au programme de l'opposition, le nom d'union commerciale aux Etats-Unis.

Les précédents qui condamnent la prétention juridique du Law Journal et du Law Times se multiplient tous les jours.

Dans sa seconde brochure, le père Jones rappelle qu'en 1817, Mgr Plessis, ayant été nommé par le Pape à l'évêché de Québec, fut reconnu en cette qualité et admis ex officio à prendre siège au Conseil Législatif malgré les protestations de M. Scovell, qui, devant le tribunal de la Cour Suprême, réciprocité illimitée, union douanière, libre-échange avec les Etats-Unis, etc.

Il donne purement et simplement au programme de l'opposition, le nom d'union commerciale aux Etats-Unis.

Les précédents qui condamnent la prétention juridique du Law Journal et du Law Times se multiplient tous les jours.

Dans sa seconde brochure, le père Jones rappelle qu'en 1817, Mgr Plessis, ayant été nommé par le Pape à l'évêché de Québec, fut reconnu en cette qualité et admis ex officio à prendre siège au Conseil Législatif malgré les protestations de M. Scovell, qui, devant le tribunal de la Cour Suprême, réciprocité illimitée, union douanière, libre-échange avec les Etats-Unis, etc.

Il donne purement et simplement au programme de l'opposition, le nom d'union commerciale aux Etats-Unis.

Les précédents qui condamnent la prétention juridique du Law Journal et du Law Times se multiplient tous les jours.

Dans sa seconde brochure, le père Jones rappelle qu'en 1817, Mgr Plessis, ayant été nommé par le Pape à l'évêché de Québec, fut reconnu en cette qualité et admis ex officio à prendre siège au Conseil Législatif malgré les protestations de M. Scovell, qui, devant le tribunal de la Cour Suprême, réciprocité illimitée, union douanière, libre-échange avec les Etats-Unis, etc.

Il donne purement et simplement au programme de l'opposition, le nom d'union commerciale aux Etats-Unis.

la tenon aux puissances fédérées. Elle réserve le privilège de la pêche des phoques à la compagnie connue sous le nom d'Alaska Fur Seal Company, à l'exclusion des pêcheurs étrangers, et notamment des bateaux canadiens qui ont en grand nombre fait la pêche dans ces parages l'an dernier, et qui se disposent à une nouvelle campagne pour la prochaine saison. La loi en question autorise la saisie de navires engagés dans de nouvelles expéditions par les côtes de la douane des Etats-Unis.

La prétention qui tend à faire de la mer de Behring une mer intérieure n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été émise par la Russie, lorsque cette dernière était propriétaire du territoire d'Alaska. Mais elle est contestée par toutes les grandes puissances maritimes, et il est probable qu'elle donnera lieu à des représentations internationales.

Les avis sont partagés sur le portée de la proclamation du président Harrison, et il est difficile de se prononcer sur ce sujet avant de plus amples informations.

Selon les uns, cette proclamation serait le premier acte d'une politique agressive inaugurée par M. Blaine. Selon les autres, le président ne pouvait se dispenser de la faire, sans violer la loi votée par le congrès, et il est probable qu'elle restera lettre morte.

LE "MODUS VIVENDI"

Le gouvernement fédéral vient de décider de continuer, cette année, l'existence du modus vivendi qui permet aux pêcheurs américains d'obtenir des licences pour les pêcheries.

En prenant cette mesure, toute gracieuse, le gouvernement témoigne de son vif désir d'arriver à une entente avec les Etats-Unis, et il donne ainsi un éclatant démenti aux calomnies par lesquelles on l'accusait, de semer intentionnellement l'irritation entre les deux pays.

La continuation du modus vivendi est, de la part du Canada, une concession considérable, mais qui nous paraît motivée par les circonstances.

Il est vivement à souhaiter que tous les différends existant entre les Etats-Unis et nous, reçoivent une solution amiable, et aucun ami du pays n'accusera le gouvernement d'avoir fait un sacrifice pour aboutir à ce résultat.

Il nous sera permis, à ce sujet, de faire ressortir combien l'attitude de l'opposition a été incorrecte dans toute cette affaire. Lorsqu'il y a un mois, M. Laurier a cru devoir presser publiquement le gouvernement de déclarer s'il continuerait, le modus vivendi, aucune question plus indigne n'est venue à l'esprit de personne.

Sir John A. Macdonald avait, à cette époque, ses motifs d'homme d'état pour ne pas pouvoir s'engager. Il avait besoin d'attendre que le nouveau cabinet américain fût constitué, et d'avoir pu le faire présenter officiellement sur ses intentions à notre égard.

En outre, il ne pouvait continuer le modus vivendi qu'à la condition de s'être mis d'accord avec le gouvernement de Terre-Neuve, pour que ce dernier consentit de son côté à la même concession; et, à la date dont nous parlons, les négociations avec Terre-Neuve étaient encore pendantes.

Quel rôle indigne d'un grand pays, le gouvernement du Canada n'eût-il pas joué, s'il se fut exposé à annoncer la continuation du modus vivendi, avant de savoir si le cabinet américain était disposé à mettre en vigueur la loi des représailles? De quelle légèreté ne l'eût-on pas accusé, s'il eût fait connaître son sentiment avant de connaître celui de Terre-Neuve et s'il se fût exposé à être obligé de venir confesser, un mois plus tard, qu'il avait parlé trop vite, et que Terre-Neuve n'était pas d'accord avec nous, le modus vivendi était impossible.

Dans un pays où l'on aurait eu quelque souci des nécessités et des convenances diplomatiques, M. Laurier aurait consulté officiellement Sir John A. Macdonald sur l'opportunité de la question qu'il voulait lui poser; et, en présence des explications du premier ministre, il se fût abstenu de porter la question devant le public.

Mais le parti libéral n'a pas de ces soucis; il a voulu poser sa question quand même. Il s'est plu à dire que si le gouvernement ne lui répondait pas, c'est que le gouvernement n'avait pas de politique; et il n'a pas reculé devant le grand danger qu'il pourrait y avoir, à accuser publiquement le cabinet et la majorité de mauvais vouloir systématique à l'égard des Etats-Unis.

L'événement vient de démontrer combien cette accusation était mal fondée. Il démontre aussi qu'un peu plus de prudence et un peu plus de patriotisme de la part de l'opposition ne seraient pas inutiles, quand il s'agit de questions qui touchent à la conduite des affaires extérieures.

L'AFFAIRE ATCHINOFF

Nous lecteurs ont beaucoup entendu parler, dans ces derniers jours, d'Atchinoff, ce Russe qui s'est fait bombarder par nos légats français, et qui a failli troubler ainsi l'alliance franco-russe, et qui a été la cause indirecte des poursuites criminelles dirigées à Paris contre la Ligue des Patriotes.

C'est alors qu'Atchinoff se fit donner, sur cette affaire, les renseignements que nous avons cités, hier, par la feuille d'Europe.

Sous prétexte d'une mission religieuse en Abyssinie, Atchinoff fait battre la grosse caisse dans toute la Russie par un archimandrite du nom de Paisios. Ce dernier arrive rapidement à s'enrouler d'une soixantaine de personnes, tant popes croyants; il fait, dit-on, reconnaître sa mission par le Saint-Synode, sinon officiellement, du moins officieusement, et trouve des capitaux assez importants pour lui permettre de poursuivre son but.

C'est alors qu'Atchinoff se fait donner le titre de gardien de la mission pour lui servir d'escorte jusqu'en Abyssinie, qu'il a, prétend-il, déjà explorée. L'archimandrite accepte; et dès lors Atchinoff se constitue chef de la mission et gère les affaires.

De son côté, et puissamment aidé par sa femme, qui, entre parenthèses, paraît l'âme de l'affaire, il ramasse une centaine de malheureux, hommes, femmes et enfants, aux yeux desquels il fait miroiter des réserves et se met en route pour les rivages frais et fleuris de la mer Rouge.

A Port-Saïd, il est convenu que tout ce monde prendra le paquebot des Messageries maritimes; mais en apprenant que cette compagnie ne délivrerait pas de billets de passage, Atchinoff se met en route pour le détroit de Suez, et se met en route pour les rivages frais et fleuris de la mer Rouge.

Atchinoff s'est vanté, à son arrivée en Russie, d'être l'attendant le chef de trente-trois mille Cosaques dissimulés en Asie et en Afrique, mais on ne les a jamais vus.

Lors du départ d'Odessa, Atchinoff a fait cacher son monde dans la cale du navire, et ce n'est que lorsque la voie fut hors de vue que la bande monta sur le pont.

A Constantinople, les autorités turques ne permirent pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le Port-Saïd, Atchinoff embaucha des pélerins, des femmes et des enfants. Il jouait à la roulette et perdait des sommes assez roides. Les autorités égyptiennes ne savaient rien de ce qui se passait; de cet homme et de ses gens, il ne fut rien dit.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

séparés et gardés en les divisant en trois catégories: 1) La partie religieuse de l'expédition, archimandrite, popes et quelques adeptes convaincus qu'ils allaient catéchiser les Abyssins; 2) La garde d'Atchinoff, Georgiens, Tchérkesses, Cosaques; 3) Le corps de travailleurs malheureux tentés par l'appât des mines d'or et d'argent et auxquels on avait promis des terres grasses et fertiles, des chevaux, des fermes.

Par ce dernier côté l'affaire Atchinoff rappelle celle du marquis de Rays, condamné il y a quelques années aux travaux forcés. D'ailleurs, la justice informe et l'insurrection révélera sans doute bien des turpitudes ignorées jusqu'à présent.

Une seconde correspondance que nous recevons par le même courrier, donne quelques détails sur le voyage d'Atchinoff à Odessa, et sur son voyage jusqu'à Port-Saïd.

Les gens sensés qui ne se laissent pas prendre au jeu de l'attendant le chef de trente-trois mille Cosaques dissimulés en Asie et en Afrique, mais on ne les a jamais vus.

Lors du départ d'Odessa, Atchinoff a fait cacher son monde dans la cale du navire, et ce n'est que lorsque la voie fut hors de vue que la bande monta sur le pont.

A Constantinople, les autorités turques ne permirent pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le Port-Saïd, Atchinoff embaucha des pélerins, des femmes et des enfants. Il jouait à la roulette et perdait des sommes assez roides. Les autorités égyptiennes ne savaient rien de ce qui se passait; de cet homme et de ses gens, il ne fut rien dit.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

et qu'on organise une agitation générale contre un mal qui n'a plus de remède. Les Anglais protestants ont tenu exactement la même conduite à l'égard de la taxe sur les compagnies. Quand la loi a été proposée, je l'ai soumise aux conseils de direction dont je faisais partie, et je leur en ai signalé les périls; pas un d'eux ne s'est seulement donné la peine de se remuer; et quand le bill a été voté, ils se sont indignés et ils ont dénoncé partout le gouvernement.

L'Empire tourne en ridicule l'argument juridique du Globe et du Law Times. Il dit qu'il n'y a pas de sens à considérer l'intervention du Pape dans cette affaire comme un acte de souveraineté contraire aux droits de la Couronne.

Supposez, dit-il, que les chevaliers du Travail, par exemple, aient une réclamation à exercer contre le gouvernement d'Ontario et, qu'au cours du débat, on propose de consulter le grand-maître Powderley sur le chiffre de l'indemnité et sur la façon dont elle pourra être distribuée. Est-ce que le fait que M. Powderley est étranger permettrait de désavouer le bill sous prétexte qu'il n'est pas un citoyen canadien?

Dans une correspondance adressée au même journal, on prend à titre d'exemple la question des réserves de cèdre. Supposez, dit-on, que la législature ait imaginé d'accorder à ce sujet une indemnité de \$400,000 à l'église anglicane, et qu'elle ait décidé de confier à l'archevêque de Canterbury, le soin de répartir cette somme: Ce bill pour être fort déraisonnable; mais est-ce qu'il sortirait des limites de compétence du parlement provincial, et est-ce qu'il pourrait être désavoué par le gouvernement fédéral?

Le Globe rappelle que l'incorporation des Jésuites ne date pas de 1887, mais bien de 1852 où ils furent incorporés sous le nom de Société du culte de Ste Marie à Montréal.

Le bill d'incorporation fut soutenu en 1852 par Sir John A. Macdonald et Sir Allan MacNair, deux membres protestants qui ont pris part au vote et ont voté pour l'incorporation et dix autres. Le même journal rappelle qu'il a été accepté par les membres protestants de la chambre de Québec, et approuvé au nom de la minorité protestante, dans le sein du Conseil Législatif, par M. Gillman et Starnes dans les termes suivants: Voici comment s'exprimait M. Gillman.

"Comme représentant de la minorité protestante, je suis heureux de féliciter le gouvernement d'avoir réglé cette question d'une façon satisfaisante pour les catholiques et les protestants, et je me réjouis d'apprendre que le comité protestant de l'Instruction publique sera chargé de faire l'application des \$60,000 que le gouvernement accorde au p. oestans dans le règlement de cette question."

L'honorable M. Starnes disait: "J'approuve le bill tel qu'il est, car il y a longtemps que cette question aurait dû être réglée. Protestants et catholiques doivent être satisfaits de la façon dont le règlement a été effectué."

M. John Galbraith, de Toronto, publie dans l'Empire une correspondance sur la langue française dans laquelle il fait les remarques suivantes: "Je suis d'avis que ceux qui lui sont opposés n'ont qu'une bien faible idée de la beauté de cette langue, et de l'importance qu'elle a jouée dans l'éducation et la civilisation de notre patrie, dans la période critique de son histoire."

Décidément c'est une épreuve. L'Electeur dit de la session qui vient de se clore à Québec: "Si cette session a été laborieuse et fatigante pour ceux qui y ont pris part, il faut lui rendre le témoignage qu'elle a été extrêmement utile et fructueuse pour le pays. Elle s'est fait remarquer par une grande dignité dans le ton général des débats. On dirait que c'est un parti pris de jeter sur les incidents de la session le manteau de Noël."

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

Le débarquement de ce triste sire, le gouvernement de l'Empire turc ne permit pas à Atchinoff et à ses gens de descendre à terre. L'ambassade russe ignorait tout et le consul affirmait qu'il ne savait rien de la présence d'Atchinoff à bord.

CHEAPSIDE

Veillez, s'il vous plaît, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans Nouveaux Pardessus Nouveaux Gilets Nouveaux Jersey Cette Semaine

GANTS DE KID La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCES dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands une. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES EN COSTUMES :- D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe AU STUDIO DE PITTAWAY & JARVIS 117 RUE SPARKS

REMEDE DE PINUS Pour les Hémorroïdes L'ONGUENT PINUS

Suppositoires PINUS Pour hémorroïdes et écoulement interne de sang. Romé le et prévient sûrs.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

Pinus Medical Co., Ottawa, Ontario.

Pritchard & Andrews Reparer vos Balances INSPECTER vos POIDS

PRITCHARD & ANDREWS GRAVEURS EN GENERAL No. 175 RUE SPARKS

Avs aux Amateurs de Sport Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc., etc.

J. D. HUNTON & CIE 334 Rue Wellington 334

E. A. LEPROHON ARCHITECTE BUREAU: VICTORIA CHAMBERS 2ème étage, chambre No 9. Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

Hotel - Riendeau Tenue sur le plus Européen et Américain. 64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

DAUQUERRE toutes marchandises à livrer au prix courant chez H. H. PIGON, rue Sussex.

PINUS. PINUS. PINUS.

CARTES PROFESSIONNELLES M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. BUREAU: Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

ARGENT A PRETER BELCOURT & MACRAKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUEBEC Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, O. PRES DE L'HOTEL RUSSELL MARTIN O'GARA, C. B. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet AVOCATS Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., etc. No. 34 1/2 Rue Elgin, Ott. w. (EN FACE DU RUSSELL) W. H. Walker, D. L. McLean, C. A. Blanchet.

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O. McLEOD, C. K., Avocat, Cours Fédérales de Québec, Ont., rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC. BUREAU: Scottish Ontario Chambers, Ottawa, STUART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLLICITEURS Agents pour la Cour Suprême et le Parlement Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLEOD STUART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. POUR LA COUR SUPREME, LE PARLEMENT, LES COURS SUPERIEURES, NOTAIRES, ETC., ETC. R. A. BRADLEY. A. T. SNOW. Agent à l'ordre à s. p. c. avec privilège de retourner en aucun temps.

GUNDRY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES COURS SUPERIEURES, BUREAU: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell Arthur W. Gundry, F. C. Powell.

DENTISTERIE ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL Rien d'égal même à Ottawa Le Dr B. S. Stackton, dentiste, diplômé du collège de Howard, Boston, licencié pour la Province de Québec, vient d'ouvrir d'élegants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du Bureau de Poste, où il se tiendra en consultation.

F. F. LEMIBUX Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics. Bureau: 74, Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT DENTISTE COIN DES RUES RIDEAU ET SUSSEX OTTAWA Heures de bureau: 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington Agence pour les ventes des courtes H. Star Yatini et autres genres. Ligne de corps confédération Star command

M. L. COLLINS A. toujours un magasin au complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

CHERCHER VOTRE PAIS, TANTAS, PAIS DE VIVRE, à la Beaulieu & Union. D. L. B. propriétaire. 216 - RUE DALHOUSIE - 216

JOHN KERRIGAN PLOMBIER SANITAIRE Spécialement recommandé pour le passage des appareils de chauffage. No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART Architecte provincial et ingénieur civil, bureau situé dans la pharmacie MacCarty, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET AVOCATS Solliciteurs, Procureurs, Agents Parle mentaires, Notaires, Etc., Etc. No. 34 1/2 RUE ELGIN, OTTAWA. (Devant le Russell.)

NOUVELLE INVENTION Pas de Mal de Dos. Cordes et X de hêtre ont été soignées par un homme, en 8 heures de temps. Des centaines de personnes ont été guéries de ce mal de dos. C'est rationnellement ce qu'il faut faire et l'histoire est connue. Le premier ordre dans votre voisinage vous sera adressé. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue illustré, envoyez GRATIS à tous. Propriétaire: M. C. GAGNE, 216 - RUE DALHOUSIE - 216, OTTAWA, Ont.

TWEEDS de P... SOUVENEZ

Principaux De... EST CELU

Taille M. GALLAGHER nulvous donner

PIGEO PIGE

Enseigne de la RUE RI

STROUD & DERNIERE

Vendunt... choix pour le nime de livre, soit du Japon ou du

108 Rue Rideau et

Le conseil de vi... hier soir, en séance présidence de M. l'É... M. l'échevin Far... sœurs pétitions de 500 commis et autres des magasins de dé... contre le rappel du risant la formation des magasins de ch... M. l'échevin Du... pétitions sont un... d'Ottawa auxquels il... qu'il ne conviendrait pas de régler la qu... s'adresser à des étrangers et à chausser s'intervi... question.

PROFESSIONNELLES

GORMAN, LL.B.,
Soliciteur, Notaire, Etc.
BUREAU
105, rue Sparks, Ottawa, Ont.

URT & MACRAKEN
Procureurs, Notaires, Etc.
RUE ET OUELBERG
Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

ARA & REMON
SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
17, rue Sparks, Ottawa, Ont.

McLean & Blanchet
AVOCATS
Soliciteurs, Agents Parle-
mentaires, Notaires, etc. etc.

Rue Elgin, Ott. w.
(EN FACE DU MUSÉE)
D. L. McLean, C.A.B. Canada.

McLAURIN, LL.B.
AVOCAT, ETC.
119 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Soliciteur, Etc.
Cour Suprême, le Parlement et
le Département Public.

FLOR McVEITY
SOLICITEUR, ETC.
Ontario Chambers, Ottawa.

CHAYLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
Cour Suprême et le Parlement.

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

W. G. GARDNER
F. H. CHAYLER
J. J. GODFREY

TWEEDS du PRINTEMPS

SOUVENEZ-VOUS

QU'UN DE NOS

Principaux Departements

EST CELUI DE

Tailleur

M. GALLAGHER si bien connu

vous donnera satisfaction

PIGEON

PIGEON

& CO.

Enseigne de la Boule Noire

RUE RIDEAU

STROUD & Freres

Vendent un Thé de

choix pour le prix mi-

nime de 30cts par

livre, soit du Noir, du

Japon ou du Mélè.

109 Rue Rideau et 172 Rue Sparks

DERNIERE HEURE

Conseil-de-Ville d'Ottawa

La fermeture de bonne heure—Con-

trats accordés pour bois, habille-

ments et impressions—L'ex-

emption des taxes—Le che-

min de fer d'Ottawa

et New York.

Le conseil de ville s'est réuni,

hier soir, en séance solennelle, sous

la présidence de M. l'échevin Gordon.

M. l'échevin Farrell présente plu-

sieurs pétitions de la part d'étrangers

500 commis et autres employés dans

la ville d'Ottawa auxquels la loi donne pou-

voir de régler la question. Il croit

qu'il ne convient pas que des per-

sonnes étrangères au commerce de

chaussure s'interviennent dans la

question.

En terminant M. Durocher propose

que les pétitions ne soient pas

reçues.

M. l'échevin Farrell répond en

disant qu'on ne doit pas étouffer

ainsi la voix du peuple et il propose

en amendement, appuyé par M.

Stroud, que les pétitions soient re-

çues et renvoyées devant le comité

des règlements. L'amendement est

adopté. M. Bapiste, Bingham, Camp-

bell, Durocher, Hill, Hutchison,

Laverdure, McLean et Roger votent

contre.

M. Henderson propose en amende-

ment à la motion d'adoption du

le rapport le recommande. L'amende-

ment est rejeté sur la division

suivante :

Pour : MM. les échevins Bingham

Northwick, Butterworth, Campbell,

Dalglish, Henderson, Hill, McLean,

Scrim et Stroud—10.

Contre : MM. les échevins Ask-

with, Bapiste, Crannell, Durocher,

Farrell, Héney, Hutchison, Laver-

dure, Monk, O'Leary, Roger et

Scott—12.

MM. Héney et Durocher propo-

sent en amendement au rapport du

comité des règlements que ce comité

reçoive l'instruction de préparer un

règlement pour rappeler le règle-

ment concernant la fermeture à

bonne heure, pourvu que le comité

ait reçu le nombre requis de signa-

tures à cet effet. Cet amendement

est adopté. MM. Bapiste, Bingham,

Clairmont, Crannell, Durocher,

Farrell, Héney, Hutchison, Laver-

dure, Monk, O'Leary, Scrim et

Stroud votent contre.

sur motion de M. Crannell et

Roger le conseil adopte unanimement

le rapport du comité de

impressions, recommandant que les

impressionnés de la corporation soient

accordés à MM. Mason et Reynolds

et que les annonces soient faites

dans le Citizen et la Canada.

M. l'échevin Henderson propose,

appuyé par M. l'échevin Crannell,

que Son Honneur le Maire soit au-

torisé à convoquer à Ottawa les re-

présentants des divers municipalités

d'Ottawa afin de discuter les

amendements qui ont été proposés

au code municipal. M. Henderson

explique que la nécessité d'une ac-

tion commune de la part des munici-

palités s'impose, parce que la légis-

lature ne peut plus apporter

d'amendements à l'acte municipal

moins que ces amendements ne

soient demandés par un nombre

assez fort de municipalités—Adopté.

M. l'échevin Monk propose que le

comité des travaux soit prié de pré-

parer un plan pour l'ouverture de

des rues dans Sigwarton—Adopté.

M. l'échevin Farr il appelle l'at-

tention du président du comité des

chemins sur l'état de la rue Cla-

rence dans les environs du carré

Anglaise, et demande que cette rue

soit mise dans un état passable. M.

résumé, cette conférence a révé-

lément beaucoup de mérite et témoi-

gnage de son talent peu ordinaire.

Pouvons-nous espérer qu'elle n'est

que le prélude d'une série de cours

publics, où, comme ceux de l'Université

de Montréal, les professeurs de l'un-

iversité d'Ottawa nous offriront des

de leurs études. Tous les hommes in-

tellectuels de la capitale leur en sauront

gré, nous en sommes convaincus. E. M.

Dans la Capitale

Petites notes

L'enquête dans l'affaire Brown a

été ajournée à vendredi prochain.

Marcel Rothschild, marchand à

Matawia, a failli, et ses créanciers

constatent un déficit de \$30,000. On

l'accuse de fraude.

On dit que le prochain vice-rec-

teur de la succursale de l'Université

Laval de Montréal, sera M. l'abbé

Bruchési.

On dit que les amis personnels et

politiques de l'honorable M. Taillon,

chef de l'opposition à l'Assemblée

Législative, se proposent de lui

offrir un banquet.

On a annoncé, hier à la Basilique,

que Sa Grâce Mgr Duhamel s'em-

barquera au Havre le 30 courant

pour revenir au Canada par voie de

New-York. Sa Grâce est attendue

le 10 avril à Ottawa.

MM. J. R. Booth, James MacLa-

ren, John Charlton, et M. H. Bron-

son, ont été nommés derniers, une

entrevue avec Sir John A. Macdo-

nald pour lui demander d'enlever

le droit d'exportation sur les bilots.

M. Edouard Mahon, d'Ottawa,

écrit dans l'Empire une longue

lettre au Globe dans laquelle il

reproche au journal son évolution

sur la question du désaveu.

Cette lettre est énergique et fait

bonne justice des cabales du Glo-

be.

Rétracté

Le Révérend Père Drummond a

commencé, dimanche, à prêcher

une retraite à l'église St. Patrice.

L'église est remplie à tous les exer-

cices.

L'exception de taxes

Le maire de Toronto, M. E. F.

Clarke, a eu une conférence avec

le maire d'Ottawa, samedi dernier,

et il a été décidé de convoquer une

PINUS, PINUS, PINUS,

A LOUER—Mégain et logement

côté des rues Water et Cumberland,

actuellement occupé par M. E. Rob-

talle. Bon coin de commerce.

Les personnes désireuses

de se procurer un sac portatif (sat-

chell) à bon marché, doivent aller

chez Harwood et Lecourt, 518 rue

Sussex

Bains Turcs d'Ottawa, 26

Rue Albert. Dames admises de 10

h. M. à 3 h. P. M. Messieurs admis de 3

h. P. M. à 11 h. P. M.

Par un canadien, seulement

\$1.00 le gallon impérial, chez CHAR-

LES BOIS et FRERES, 121 rue Rideau.

Dr. Potter & Kild, 224, rue Wellin-

gton.

Le chef de file se trouve à St. Bar-

tholomée pendant les fêtes

qui ont lieu pendant les fêtes

de Noël. Les personnes qui ont

des affaires de mariage, de

divorce, de séparation, de

garantie, etc., etc., s'adressent à

M. H. Nore, N. O.,

20, rue Rideau.

Les voyageurs de commerce,

avant de donner vos ordres, allez

à la Manufacture de Valises pour

vous procurer une jolie et forte

valise pour échantillons, 518, rue

Sussex

Achetes le pain de Turballe Bros,

265, rue Rideau.

Burdie Gierrie—Un très inté-

ressant pamphlet de 122 pages, in-

titulé : Traité sur la Surdité, écrit dans la

Téle. Commencez vous guérir vous-mêmes

et chez vous. Port franco, 6 cts. Adres-

sez : Dr. Nicholson, 30, St. John, Montréal.

Valises pour emballage

faites sur ordre par Harwood et

Lecourt, manufacturiers de valises,

518 rue Sussex.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la

1<sup>re</sup> année au moyen d'un REMÈDE SAU-

VAGE et d'une découverte importante pour

la guérison de la Catarrhe. Tout le monde

sait qu'il y a une seule et bonne ma-

nière de guérir la Catarrhe, c'est de

prendre le remède qui agit sur la

cause et non sur l'effet. Professeur GAGNON,

30, rue Rideau.

PINUS. PINUS. PINUS.

L'administration de notre journal ne

peut être responsable d'aucun con-

tenté en son nom à moins d'un ordre

écrit par le directeur.

GRANDE VENTE D'ETOFFES A ROBÈ

POUR

Argent Comptant cette Semaine

BRYSON, GRAHAM & CIE

Ettoffes à robe en couleur.

